



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 30 AOÛT 2021 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement no 390 concernant la possession d'animaux sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport afin d'autoriser la garde de poules pondeuses

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 41
- 2.3 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 41
- 2.4 Dépôt des états et revenus et dépenses trimestriels - 30 juin 2021
- 2.5 Dépôt des états et revenus et dépenses trimestriels - 31 mars 2021
- 2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022
- 2.7 Autorisation - Attestation de fin de travaux - Reconstruction de la traverse de Laval
- 2.8 Autorisation de dépenses - Implantation d'un logiciel de gestion du temps et des absences
- 2.9 Autorisation de paiement - Conception pour l'intégration de l'art à l'architecture du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin
- 2.10 Autorisation de paiement - Factures Lavery Avocats

3. Direction générale

- 3.1 Engagements - Surveillants de plateau / concierge



3.2 Présentation et adoption - Règlement général 650-04 - Règlement modifiant le Règlement numéro 650 définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

4. Travaux publics

4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2021-2024

4.2 Autorisation de mandat - Surveillance de chantier - Construction de l'émissaire pluvial 111 Tour-du-Lac

4.3 Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement du parc des Sentiers-du-Moulin

4.4 Adoption - Annulation de l'appel d'offres - Préparation des plans et devis techniques pour le bouclage des chemins de la Sucrierie et du Chalumeau

4.5 Autorisation de mandat - Réfection du ponceau - chemin du Moulin

4.6 Autorisation de mandat - Réfection du chemin du Canton

4.7 Autorisation de dépenses - Surveillance supplémentaire - projet de la Vieille-Côte

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Autorisation - Subvention Journées de la culture

5.2 Autorisation - Demande de subvention pour équipements et interventions visant l'adaptation aux mesures sanitaires pour les organismes culturels

5.3 Autorisation - Protocole d'entente/événements - 5 km sur route de la Clinique du coureur 2021

5.4 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Course Festival d'orientation de Québec

5.5 Autorisation de mandat - Sécurisation des sentiers du parc de l'Éperon

5.6 Autorisation - Épluchette Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier

5.7 Adoption - Plan directeur des loisirs

5.8 Adoption - Étude pour l'aménagement d'une aire d'exercice canin (AEC) à Lac-Beauport

5.9 Adoption - Choix de l'emplacement de l'œuvre d'art sur le site du parc des Sentiers-du-Moulin

5.10 Autorisation de signature - Adhésion au programme d'assurance de l'UMQ pour les OSBL

5.11 Autorisation de dépenses - Fête de Noël 2021

5.12 Autorisation de dépenses - Trentième anniversaire du pacte d'amitié Sévriér/Grand-Bornand

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon

6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon

6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1



- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)
- 6.5 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et les escaliers extérieurs couverts
- 6.6 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts
- 6.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour le développement domiciliaire Exalt phase 2
- 6.8 Adoption - Plan projet de lotissement - développement domiciliaire Exalt phase 2
- 6.9 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.10 Dérogation mineure - DM 2021-20001 - 170 chemin de la Tournée
- 6.11 Dérogation mineure - DM 2021-20002 - Exalt phase 2 - Lotissement
- 6.12 Dérogation mineure - DM 2021-20003 - Exalt phase 2 - Zonage
- 6.13 Autorisation de mandat - Plantation d'arbres - Secteur Exalt phase 1
- 6.14 Dépôt - Procès-verbal du CCU du 14 juillet 2021 et du 4 août 2021
- 7. Protection contre l'incendie**
 - 7.1 Adoption - Fin du lien d'emploi du pompier en probation Samuel Pelletier matricule 24 - employé # 22-42
 - 7.2 Adoption - Fin de probation de pompiers du Service de la protection contre l'incendie
- 8. Varia**
- 9. Période de questions**
 - 9.1 Période de questions
- 10. Levée de l'assemblée**

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

191-2021

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



192-2021

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 5 juillet 2021
Séance extraordinaire du 14 juillet 2021

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement no 390 concernant la possession d'animaux sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport afin d'autoriser la garde de poules pondeuses

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement no 390 concernant la possession d'animaux sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport afin d'autoriser la garde de poules pondeuses et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

193-2021

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois juillet 2021, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois juillet 2021 totalisant une somme de 1 833 675,84 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



194-2021

2.2 Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 41

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéro 5-147, 5-149, 6-154, 10-215, 11-218, 11-219, 11-220, 11-222, 11-223, 14-637, 15-645, 687, 703, 718 et 719, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 10 septembre 2021, au montant de 4 212 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- Valeurs mobilières Desjardins inc.

420 000 \$	0,50000 %	2022
426 000 \$	0,70000 %	2023
434 000 \$	0,90000 %	2024
440 000 \$	1,10000 %	2025
2 492 000 \$	1,25000 %	2026
	Prix : 98,93200 \$	Coût réel : 1,43672 %

2- Marchés mondiaux CIBC inc.

420 000 \$	0,50000 %	2022
426 000 \$	0,70000 %	2023
434 000 \$	0,90000 %	2024
440 000 \$	1,20000 %	2025
2 492 000 \$	1,30000 %	2026
	Prix : 99,09540 \$	Coût réel : 1,44175 %

3- Financière Banque Nationale inc.

420 000 \$	0,50000 %	2022
426 000 \$	0,70000 %	2023
434 000 \$	0,90000 %	2024
440 000 \$	1,15000 %	2025
2 492 000 \$	1,30000 %	2026
	Prix : 99,00100 \$	Coût réel : 1,46114 %

4- Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

420 000 \$	0,50000 %	2022
426 000 \$	0,70000 %	2023
434 000 \$	0,85000 %	2024
440 000 \$	1,10000 %	2025
2 492 000 \$	1,30000 %	2026
	Prix : 98,94699 \$	Coût réel : 1,46603 %



ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme **Valeurs mobilières Desjardins inc.** est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 212 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à la firme **Valeurs mobilières Desjardins inc.**

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS Inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-2021

2.3 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 41

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en égard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 212 000 \$ qui sera réalisé le 10 septembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
10-215	61 900 \$
11-222	927 300 \$
5-147	37 600 \$
5-149	15 900 \$
6-154	33 500 \$
11-218	53 300 \$
11-220	227 800 \$
11-219	60 200 \$
11-223-1	740 000 \$
637	21 100 \$
645	46 400 \$
703	8 900 \$
718	16 700 \$
718	372 100 \$
718	521 400 \$
687	46 300 \$
687	128 000 \$
719	334 500 \$
703	559 100 \$



ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéro 10-215, 11-222, 11-220, 11-223-1, 637, 703, 718 et 687, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 10 septembre 2021;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 10 mars et le 10 septembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC, QC
G1H 1G4

QUE les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de Lac-Beauport, comme permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 10-215, 11-222, 11-220, 11-223-1, 637, 703, 718 et 687 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 septembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE les obligations soient datées du 10 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2.4 Dépôt des états et revenus et dépenses trimestriels - 30 juin 2021

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses trimestriels au 30 juin 2021 et les invite à le consulter.

2.5 Dépôt des états et revenus et dépenses trimestriels - 31 mars 2021

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses trimestriels au 31 mars 2021 et les invite à le consulter.

2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022

Madame Lucie Laroché donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022 et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

196-2021

2.7 Autorisation - Attestation de fin de travaux - Reconstruction de la traverse de Laval

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application du volet redressement des infrastructures routières locales du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), dossier RIRL-2018-265;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 20 mars 2020 au 31 juillet 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- Le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- La présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- Un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Lucie Laroché
ET RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise monsieur Patrick Turmel, directeur du Service des finances et de l'administration, à déposer la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



197-2021

2.8 Autorisation de dépenses - Implantation d'un logiciel de gestion du temps et des absences

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet « implantation d'un logiciel de gestion du temps et des absences » et à procéder aux renouvellements annuels.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-2021

2.9 Autorisation de paiement - Conception pour l'intégration de l'art à l'architecture du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 0036 au montant de 4 000 \$ de Mme Isabelle Demers et la facture de Mme Éveline Boulva au montant de 4 000 \$ pour la « Conception pour l'intégration de l'art à l'architecture du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin ».

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt numéro 686-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-2021

2.10 Autorisation de paiement - Factures Lavery Avocats

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 1491083 et 1494199 au montant de 1 530,74 \$ au fournisseur Lavery Avocats pour « Facture Lavery Avocats ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-2021

3.1 Engagements - Surveillants de plateau / concierge

ATTENDU les recommandations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :



D'engager en date du 30 août 2021, monsieur Martin Caron à titre de « Surveillant de plateau / concierge » temporaire à l'échelon 2 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2022. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

D'engager en date du 30 août 2021, madame Camille Tremblay à titre de « Surveillante de plateau / concierge » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2022. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

D'engager en date du 30 août 2021, madame Catherine Caron à titre de « Surveillante de plateau / concierge » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2022. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-2021

3.2 Présentation et adoption - Règlement général 650-04 - Règlement modifiant le Règlement numéro 650 définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 650-04 Règlement modifiant le Règlement numéro 650 définissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

202-2021

4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2021-2024

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 21-546 a été produit pour « Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2021-2024 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-546.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Carrières Québec inc.	511 500,00 \$
Carrières Union ltée.	567 600,00 \$
Les Entreprises P.E.B ltée.	609 950,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-2021

4.2 Autorisation de mandat - Surveillance de chantier - Construction de l'émissaire pluvial 111 Tour-du-Lac

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater CIMA+ pour « Surveillance de chantier - construction de l'émissaire pluvial 111 Tour-du-Lac » pour un montant maximum de 32 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux règlements d'emprunt # 703 et 724.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

204-2021

4.3 Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement du parc des Sentiers-du-Moulin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater Premier Tech pour « Service d'entretien de l'usine de traitement du parc des Sentiers-du-Moulin » ainsi que son renouvellement annuel.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

205-2021

4.4 Adoption - Annulation de l'appel d'offres - Préparation des plans et devis techniques pour le bouclage des chemins de la Sucrierie et du Chalumeau

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 21-548 a été produit pour « Préparation des plans et devis techniques pour le raccordement des chemins de la Sucrierie et du Chalumeau »;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas été en mesure de procéder à l'acquisition du cadastre de rue;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'annuler l'appel d'offres numéro 21-548 et de n'octroyer aucun mandat.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
ARPO Groupe-Conseil	31 000,00 \$
Les services EXP Inc.	48 800,00 \$
Groupe-Conseil CHG Inc.	49 750,00 \$
Génie Plus	non déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-2021

4.5 Autorisation de mandat - Réfection du ponceau - chemin du Moulin

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 21-533 a été produit pour « Réfection du ponceau chemin du Moulin »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-533.

D'autoriser des frais supplémentaires de 25 000,00 \$ pour des imprévus.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
SH Machinerie Inc.	\$188 510.49
Fernand Harvey & fils Inc.	\$211 500.00
Groupe Manexco Inc.	\$228 609.26
Les Entreprises P.E.B.	\$239 434.00
Paradis Aménagement Urbain Inc.	\$241 923.00
Gosselin Tremblay Excavation Inc.	\$324 211.00
Construction Polaris CMM Inc.	\$420 000.00

Les sommes nécessaires devant être prises aux règlements d'emprunt 718 et 724, le solde devant être pris au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

207-2021

4.6 Autorisation de mandat - Réfection du chemin du Canton

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 21-560 a été produit pour « Réfection du chemin du Canton »;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-560.

D'autoriser des frais supplémentaires d'un maximum de 130 000,00 \$ (avant taxes) pour des imprévus et la surveillance de chantier.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
ActionProgex	1 103 405.00 \$
Construction et Pavage Portneuf Inc.	1 167 854.10 \$
Construction Polaris CCM Inc.	1 320 000.00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 724 pour le volet de réaménagement du rond de virée jusqu'à un maximum de 280 000 \$ (avant taxes) et le solde au Règlement d'emprunt 727.

D'autoriser les échanges de terrains (acquisitions et cessions) et servitudes entre la Municipalité et les propriétaires en façade de l'emprise, tel que schématiquement présenté au plan projet de Giroux arpentage inc. daté du 27 mai 2021 et conforme au plan d'ingénierie et plan d'infrastructures de l'ingénieur CIMA + daté du 2 juillet 2021. Les échanges de terrains (acquisition et cessions) devront se faire selon la valeur au rôle d'évaluation en date de la présente résolution.

De compenser les propriétaires de puits qui seraient détruits par les travaux, par le versement d'une somme de 10 000 \$ incluant l'ouvrage, les problèmes et ennuis.

De mandater Giroux arpentage inc. pour réaliser les plans cadastraux.

De mandater Me Nancy Lavoie pour préparer et compléter les contrats et actes notariés nécessaires.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document nécessaire.

Les sommes nécessaires pour les acquisitions et compensations devant être prises au Règlement 699 et/ou au besoin au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

208-2021

4.7 Autorisation de dépenses - Surveillance supplémentaire - projet de la Vieille-Côte

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Surveillance supplémentaire - projet de la Vieille-Côte » pour un montant maximum de 15 200,00 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

209-2021

5.1 Autorisation - Subvention Journées de la culture

ATTENDU les recommandations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la coordonnatrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à déposer des demandes de financement à la MRC de La Jacques-Cartier en lien avec des activités culturelles aux Journées de la culture, notamment pour un "flashmob" musical et le "Musée ambulant".

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210-2021

5.2 Autorisation - Demande de subvention pour équipements et interventions visant l'adaptation aux mesures sanitaires pour les organismes culturels

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

Autoriser la responsable de la Bibliothèque l'Écrin à déposer une demande de subvention pour l'acquisition et l'installation d'une chute à livres extérieure indépendante au montant de 7 000 \$ dont 40 % seront subventionnés par le MCC.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211-2021

5.3 Autorisation - Protocole d'entente/événements - 5 km sur route de la Clinique du coureur 2021

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente et à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'événement cité ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
5 km sur route 2021 / La Clinique du coureur	25 septembre 2021 / Boulevard du Lac et Centre de ski Le Relais

D'autoriser une dépense de 2 470,00 \$ à titre de contribution municipale à l'évènement.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

212-2021

5.4 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Course Festival d'orientation de Québec

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente et à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'événement cité ci-après :

Organisme / Événement	Date et lieu
Festival d'orientation de Québec / Club de course à pied Gringo	22 octobre 2021 / parc du Brûlé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

213-2021

5.5 Autorisation de mandat - Sécurisation des sentiers du parc de l'Éperon

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Entretien forestier DB pour les travaux de « sécurisation des sentiers du parc de l'Éperon » pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes comprenant : le mandat, l'acquisition de matériel et des travaux en régie dans ce parc.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

214-2021

5.6 Autorisation - Épluchette Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'organisme "Jardin collectif et pédagogique du Saisonnier" à tenir une fête pour ses membres les 11 et 18 septembre 2021 dans le parc du Brûlé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

215-2021

5.7 Adoption - Plan directeur des loisirs

ATTENDU QUE ce conseil souhaite doter la Municipalité d'un plan directeur des loisirs afin de guider les interventions et investissements dans le futur;



IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De mandater la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour préparer un plan directeur des loisirs et parcs municipaux et d'en faire rapport au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

216-2021

5.8 Adoption - Étude pour l'aménagement d'une aire d'exercice canin (AEC) à Lac-Beauport

ATTENDU QUE ce conseil a reçu une demande citoyenne pour la création d'un parc canin;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

De mandater la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour préparer une étude et analyse de la situation et de faire recommandations au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

217-2021

5.9 Adoption - Choix de l'emplacement de l'œuvre d'art sur le site du parc des Sentiers-du-Moulin

ATTENDU la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments (connu sous le nom de la politique du 1 %) s'applique aux organismes ayant reçu une subvention du Gouvernement pour réaliser un projet de construction dont le coût est de plus de 150 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité (propriétaire) est d'accord avec l'application de cette politique;

ATTENDU QUE le programme d'intégration des arts ne doit pas remettre en question le concept du bâtiment ou du site;

ATTENDU QUE la Municipalité (propriétaire) est déçue du processus de sélection de l'œuvre, ne lui permettant pas de s'exprimer sur le choix final de l'emplacement de l'œuvre, comme convenu dans la politique;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'informer le ministère de la Culture que le conseil municipal est déçu du choix de l'emplacement de l'œuvre. En fixant l'œuvre au bâtiment d'accueil, cela vient altérer la signature architecturale du pavillon des Sentiers-du-Moulin.

Que cette résolution soit transmise au ministère de la Culture et au député provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

218-2021

5.10 Autorisation de signature - Adhésion au programme d'assurance de l'UMQ pour les OSBL

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche



APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Adhésion au programme d'assurance de l'UMQ pour les OSBL » via le courtier BFL Canada, ainsi que tous les documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

219-2021

5.11 Autorisation de dépenses - Fête de Noël 2021

ATTENDU les recommandations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de la « Fête de Noël 2021 » pour un montant maximum de 15 000,00 \$ plus taxes et à signer tous les documents s'y rattachant.

D'autoriser des partenariats dans le cadre de la « Fête de Noël ».

D'autoriser l'affichage temporaire pour diriger les visiteurs.

D'autoriser la coordonnatrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à déposer des demandes de subvention en lien avec les marchés de Noël, s'il y a lieu.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220-2021

5.12 Autorisation de dépenses - Trentième anniversaire du pacte d'amitié Sévriér/Grand-Bornand

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire à engager des dépenses pour réaliser l'acquisition d'un présent dans le cadre du « trentième anniversaire du pacte d'amitié Sévriér/Grand-Bornand » pour un montant maximum de 2 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon.



6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon.

6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le règlement de zonage no: 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1.

6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature).

221-2021

6.5 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et les escaliers extérieurs couverts

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajouter des normes d'aménagement concernant les rampes d'accès, les allées piétonnières et les escaliers extérieurs couverts.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 5 octobre 2021. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

222-2021

6.6 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de Règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 afin d'établir des objectifs et des critères concernant l'implantation des rampes d'accès, des allées piétonnières et des escaliers extérieurs couverts.



L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 5 octobre 2021. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

223-2021

6.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour le développement domiciliaire Exalt phase 2

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le document « Protocole d'entente pour le développement domiciliaire Exalt phase 2 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

224-2021

6.8 Adoption - Plan projet de lotissement - développement domiciliaire Exalt phase 2

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du plan projet de lotissement préparé par M. Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, daté du 28 janvier 2021 (mis à jour le 20 août 2021) sous sa minute 17 569;

ATTENDU QUE le plan projet est conforme aux normes du Règlement de lotissement 09-194 et qu'il a obtenu du comité consultatif d'urbanisme une recommandation favorable à l'égard du lotissement et des dérogations mineures demandées par le promoteur;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser le plan projet de lotissement préparé par M. Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, daté du 28 janvier 2021 (mis à jour le 20 août 2021) sous sa minute 17 569;

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toute autre dérogation à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

225-2021

6.9 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :



D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2021-00409	Aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de protection (Règl. 198-06, art. 55.3) - 197 chemin du Tour-du-Lac - Lot 1 497 123	Accepté
2021-00335	Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (galerie, piscine hors terre et spa) (Règl. 198-06, art. 55.13) - 13 chemin des Glacis - Lot 3 812 912	Accepté
2020-00810	- Construction d'une résidence unifamiliale isolée dans un secteur de forte pente et des bandes de protection (Règl 198-06, art. 55.13) - Aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de protection (Règl 198-06, art. 55.3) - Construction d'un balcon sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Règl 198-06, art. 55.11) Lot 1 497 214 (chemin du Tour-du-Lac)	Accepté
2021-00640	- Construction d'une rue (Règl. 09-198, art. 55.7) - Construction d'une rue desservie par un réseau d'égout pluvial fermé (Règl. 09-198, art. 55.9) - Construction d'une rue à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (Règl. 09-198, art. 55.10) Lots 1 821 828, 5 364 434, 5 364 435, 5 364 436, 5 364 437, 5 364 438 (Projet Exalt Phase 2)	Accepté
2020-00800	Agrandissement d'une résidence unifamiliale de 200 m.c. et plus (Règl. 09-198, chap. 4) - 8 chemin de l'Ancêtre - Lots 1 497 057 et 1 497 060	Accepté
2021-00556	Construction à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (Agrandissement de la résidence) (Règl. 09-198, art. 55.13) - 125 chemin du Tour-du-Lac - Lot 1 496 992.	Accepté
2021-00450	- Aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (Règl. 09-198, art. 55.3) - Aménagement d'une aire de stationnement de 150 m ² et plus (Règl. 09-198, art. 55.5) 18 chemin des Glacis - Lot 3 812 913	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

226-2021

6.10 Dérogation mineure - DM 2021-20001 - 170 chemin de la Tournée

Madame Hélène Bergeron présente l'objet de la demande.

Madame Hélène Bergeron invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.



ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 170 chemin de la Tournée, portant le numéro de lot 1496473 a adressé une demande de dérogation 2021-20001;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2021-20001 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal, tel que construit, ayant une marge latérale nord de 5,63 m au lieu de 6,1 m et une somme des marges de 11,99 m au lieu de 12,2 m prévues pour un bâtiment principal dans la zone HU-248 au Règlement de zonage 09-207 (art. 28 et annexe C), le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Claire Bellemare a.g, en date du 30 décembre 2020, portant le numéro 4008 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

227-2021

6.11 Dérogation mineure - DM 2021-20002 - Exalt phase 2 - Lotissement

Madame Hélène Bergeron présente l'objet de la demande.

Madame Hélène Bergeron invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain composé des lots 1 821 828, 5 364 434, 5 364 435, 5 364 436, 5 364 437, 5 364 438 a adressé une demande de dérogation mineure 2021-20002 ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2021-20003 afin de permettre uniquement l'aménagement d'un cul-de-sac (rue projetée « F ») d'une longueur approximative de 210 mètres, alors que l'article 20 du règlement de lotissement 09-194 indique qu'un cul-de-sac ne doit pas excéder une longueur de 150 mètres, le tout tel qu'indiqué dans le plan projet de lotissement qui a été préparé par Daniel Ayotte a.g, en date du 28 janvier 2021, portant le numéro 17569 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



228-2021

6.12 Dérogation mineure - DM 2021-20003 - Exalt phase 2 - Zonage

Madame Hélène Bergeron présente l'objet de la demande.

Madame Hélène Bergeron invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain composé des lots 1 821 828, 5 364 434, 5 364 435, 5 364 436, 5 364 437, 5 364 438 a adressé une demande de dérogation 2021-20003 ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2021-20003 afin de permettre uniquement l'aménagement de murs de soutènement d'une hauteur de 2 mètres, l'aménagement de talus dont la hauteur excède 2 mètres, ainsi que l'aménagement de talus dont la pente excède 45 degrés sur des terrains adjacents aux rues projetées, contrairement aux normes prévues au Règlement de Zonage 09-207.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

229-2021

6.13 Autorisation de mandat - Plantation d'arbres - Secteur Exalt phase 1

ATTENDU QU' un appel d'offres public (SEAO) numéro 21-549 a été produit pour « Plantation d'arbres - Secteur Exalt phase 1 »;

ATTENDU QUE Le plus bas soumissionnaire ne peut offrir les grandeurs d'arbres souhaitées mais que le deuxième soumissionnaire offre les grandeurs souhaitées par la Municipalité;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable à mandater, Reboisement Cent Frontières Inc, pour la plantation d'arbres, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-549.

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable à faire faire la plantation jusqu'à concurrence des sommes prévues à cet effet au fonds réservé des contributions du promoteur.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Entreprises P.N.P. Inc.	96 950 \$
Reboisement Cent Frontières Inc.	97 300 \$
Groupe Ferti Inc.	100 502.50 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes et financées à même la contribution du promoteur à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.14 Dépôt - Procès-verbal du CCU du 14 juillet 2021 et du 4 août 2021

Le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal du CCU du 14 juillet 2021 et du 4 août 2021 » et les invite à le consulter.

230-2021

7.1 Adoption - Fin du lien d'emploi du pompier en probation Samuel Pelletier matricule 24 - employé # 22-42

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

De mettre fin au lien d'emploi du pompier en probation Samuel Pelletier matricule 24 - employé # 22-42 en date du 30 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

231-2021

7.2 Adoption - Fin de probation de pompiers du Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie de Lac-Beauport;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
 ET RÉSOLU :

De confirmer le statut d'employé régulier aux pompiers Marc-Olivier Perreault-Tailleur et Daven-Alexandre Fournier ainsi qu'au préventionniste Éric Ainscow-Lamontagne, suite à la fin de leur période de probation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 58, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Ronald Laberge demande que la ville répare son terrain en raison de la présence d'un bassin de rétention et d'un ponceau



construit par la Municipalité à l'époque où un ruisseau coulait sur son terrain au 3, chemin des Lacs.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il s'occupera de son dossier.

- 2- M. Serge Hamel demande que la Municipalité intervienne sur le chemin de la Passerelle, car les voitures stationnent maintenant sur le chemin de la Passerelle depuis l'interdiction sur le chemin du Moulin et que la situation est dangereuse avec la présence de nombreux cyclistes.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a donné un mandat à des professionnels pour solutionner la sécurité du secteur et que le rapport sera déposé en fin d'année 2021.

- 3- M. Bernard Laroche demande quel est le coût de tous les dos d'âne sur le chemin du Tour-du-Lac.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'a pas la réponse, mais que ceux du côté sud ont coûté environ 300 000 \$.

- 4- M. Bernard Laroche demande la raison de la présence des dos-d'âne du côté sud et quand ils seront démolis.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'ils ont été aménagés pour répondre à des demandes de citoyens du secteur et qu'ils ne seront pas démolis.

- 5- M. Normand Arpin demande qui est le promoteur des condos sur le Golf, car c'est Golf Mont-Tourbillon inc. qui a demandé le permis au ministère de l'Environnement.

RP : Monsieur le maire mentionne que c'est Synchro immobilier et non Golf Mont-Tourbillon inc.

Monsieur le maire donne la parole à la conseillère Hélène Bergeron qui mentionne que c'est possiblement parce que le Ministère demande que ce soit le propriétaire qui produise la demande et non un constructeur ou promoteur.

- 6- M. Normand Arpin demande si le permis de construction des condos sur le golf a été émis.

RP : Monsieur le maire mentionne que non, car il ne sera pas émis avant que le ministère de l'Environnement lui accorde son autorisation pour l'eau et l'égout.

Fin de la période de questions à 20 h 32.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 33.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Juillet 2021

LISTE DES COMPTES À PAYE JUILLET 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
QC.SKATEBOARDCAMP	2021-07-18	26518	1 149.75 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	2021-08-31	26519	15 000.00 \$
CANSEL QUÉBEC	2021-08-31	26520	165.99 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2021-08-31	26521	3 531.03 \$
CHAPITEAUX QUÉBEC	2021-08-31	26522	632.36 \$
DECAM	2021-08-31	26523	2 356.99 \$
DEFI-EVASION	2021-08-31	26524	792.68 \$
DROLET JULIE	2021-08-31	26525	1 000.00 \$
ENTREPRISES GARIÉPY INC. (LES)	2021-08-31	26526	41 211.28 \$
EXPERTS EN LOCATION LOU-TEC	2021-08-31	26527	2 583.29 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2021-08-31	26528	510.00 \$
IT CLOUD	2021-08-31	26529	117.25 \$
LEHOULLIER JEAN-SÉBASTIEN	2021-08-31	26530	1 000.00 \$
LOISIRS ET SPROT LANAUDIÈRE	2021-08-31	26531	137.98 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2021-08-31	26532	140.18 \$
CUMMINS CANADA ULC	2021-08-31	26533	11 401.59 \$
PROVENCAL JEAN-FRANÇOIS	2021-08-31	26534	1 000.00 \$
BOUFFARD JACQUES	2021-08-31	26535	1 000.00 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2021-08-31	26536	1 379.70 \$
DECAM	2021-08-31	26537	2 356.99 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2021-08-31	26538	215.00 \$
LAMBERT FRANÇOIS	2021-08-31	26543	429.72 \$
LAPIERRE GUY	2021-08-31	26544	714.00 \$
9291-5503 QUÉBEC INC.	2021-08-31	26545	1 000.00 \$
BOULVA EVELINE	2021-08-31	26546	4 000.00 \$
DEMERS ISABELLE	2021-08-31	26547	4 000.00 \$
GOOD YEAR CANADA INC.	2021-08-31	26548	5 142.42 \$
KOEHLER RALPH	2021-08-31	26549	1 000.00 \$
TRIKTRUK CONCEPTS IMMERSIFS INC.	2021-07-23	407127	4 599.00 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2021-07-06	407128	203 071.11 \$
ME NANCY LAVOIE FIDUCIE	2021-07-06	407129	1 107.54 \$
LE SAISONNIER	2021-07-22	407130	12 000.00 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2021-07-29	407131	3 756.40 \$
ACTION COMPÉTENCE	2021-08-31	407132	10 606.44 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2021-08-31	407133	3 034.43 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2021-08-31	407134	151.22 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2021-08-31	407135	9 404.15 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2021-08-31	407136	517.39 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2021-08-31	407137	634.56 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2021-08-31	407138	1 026.72 \$
BATTERIES DU QC INC.	2021-08-31	407139	667.95 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2021-08-31	407140	27 034.71 \$
BETON SUR MESURE INC.	2021-08-31	407141	217.30 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2021-08-31	407142	2 965.84 \$
BOUTIQUE DU PLONGEUR LTÉE (LES)	2021-08-31	407143	359.30 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2021-08-31	407144	2 448.51 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2021-08-31	407145	839.62 \$

Initiales du maire

5900

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2021-08-31	407146	2 815.34 \$
CANON CANADA INC	2021-08-31	407147	446.86 \$
CARRENO GUSTAVO	2021-08-31	407148	141.00 \$
C.A.U.C.A.	2021-08-31	407149	1 572.86 \$
CD IMPACT	2021-08-31	407150	776.02 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2021-08-31	407151	62.54 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2021-08-31	407152	4 391.85 \$
CHEM ACTION	2021-08-31	407153	317.33 \$
CIMA	2021-08-31	407154	81 155.11 \$
CLOTURE PROVINCIALE INC.	2021-08-31	407155	1 230.23 \$
CONSTRUCTION SRB	2021-08-31	407156	553.01 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2021-08-31	407157	35 610.65 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	2021-08-31	407158	1 376.66 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2021-08-31	407159	220.83 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2021-08-31	407160	131.07 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2021-08-31	407161	446.66 \$
DEVELOTECH INC.	2021-08-31	407162	3 723.71 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2021-08-31	407163	735.38 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	2021-08-31	407164	3 560.53 \$
ENTOURAGE RESORT SUR LE LAC	2021-08-31	407165	270.00 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2021-08-31	407166	11 434.73 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2021-08-31	407167	11 227.32 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2021-08-31	407168	4 631.69 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2021-08-31	407169	948.54 \$
ENVIRONOR CANADA	2021-08-31	407170	3 449.25 \$
EQUIPEMENT L.A.V. INC.	2021-08-31	407171	748.74 \$
EQUIPEMENTS DE LAVAGE DE LA CAPITALE INC.	2021-08-31	407172	353.19 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2021-08-31	407173	534.63 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2021-08-31	407174	22.16 \$
GONZALEZ LESTER TRUJILLO	2021-08-31	407175	4 662.24 \$
GRAPHICA IMPRESSION LTEE	2021-08-31	407176	20.70 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2021-08-31	407177	1 547.76 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2021-08-31	407178	24 949.58 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2021-08-31	407179	10 470.30 \$
IMPRESSION COULEUR	2021-08-31	407180	883.00 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	2021-08-31	407181	754.00 \$
LABORATOIRE HYGIENEX INC.	2021-08-31	407182	176.81 \$
LAM-É ST-PIERRE	2021-08-31	407183	200.20 \$
LANGLOIS AVOCATS	2021-08-31	407184	16 720.50 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2021-08-31	407185	2 050.13 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2021-08-31	407186	14 205.53 \$
LECLERC LINE	2021-08-31	407187	47.03 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2021-08-31	407188	3 195.38 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2021-08-31	407189	123.59 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2021-08-31	407190	1 113.33 \$
LUBRIWIN INC.	2021-08-31	407191	68.99 \$
MALCHELOSSE-FOURNIER ROSE	2021-08-31	407192	22.20 \$
MALLETTE	2021-08-31	407193	12 305.20 \$
MARCEL AU GARAGE	2021-08-31	407194	55.10 \$
MECANO RICHARD INC.	2021-08-31	407195	553.79 \$
CHRISTYNA MÉRETTE PHOTOGRAHE	2021-08-31	407196	218.45 \$
MESSER CANADA INC.	2021-08-31	407197	153.67 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
MOUSSADJY MOURTAZA	2021-08-31	407198	270.00 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2021-08-31	407199	1 731.98 \$
NEGOTEL	2021-08-31	407200	2 670.49 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2021-08-31	407201	9 538.91 \$
OPTI-MAX INC.	2021-08-31	407202	106.49 \$
PAVAGE ASPHALTE SM	2021-08-31	407203	5 716.56 \$
PAYFACTO	2021-08-31	407204	72.88 \$
PLAD EQUIPEMENT LTEE	2021-08-31	407205	242.03 \$
PREMIER TECH AQUA	2021-08-31	407206	3 006.30 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2021-08-31	407207	696.71 \$
PROLUDIK INC.	2021-08-31	407208	2 397.55 \$
PROMOTIONS HANNAH INC.	2021-08-31	407209	377.64 \$
PROVENCHER ISABELLE	2021-08-31	407210	113.41 \$
RANDSTAD CANADA	2021-08-31	407211	4 604.74 \$
REAL HUOT INC.	2021-08-31	407212	260.86 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2021-08-31	407213	19 851.67 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2021-08-31	407214	49 634.45 \$
SANI ORLEANS	2021-08-31	407215	3 799.42 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2021-08-31	407216	17.69 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2021-08-31	407217	1 726.71 \$
SERV. DEPREL. LAURENTIDES-APPAL.	2021-08-31	407218	402.41 \$
SERVICES MATREC INC.	2021-08-31	407219	52 306.13 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2021-08-31	407220	1 374.67 \$
SOLUTIONS M3	2021-08-31	407221	1 092.26 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2021-08-31	407222	396.56 \$
SOLUTIONS DE REPÉRAGE EMILLI INC.	2021-08-31	407223	862.31 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2021-08-31	407224	659.54 \$
SP MEDICAL	2021-08-31	407225	226.62 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2021-08-31	407226	280.25 \$
THOMASSIN JOHAN	2021-08-31	407227	29.30 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2021-08-31	407228	191.63 \$
TREMBLAY MARIE-PIERRE	2021-08-31	407229	484.55 \$
ENERGIE VALERO INC.	2021-08-31	407230	4 630.57 \$
UNIMANIX INC.	2021-08-31	407231	157.46 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2021-08-31	407232	1 032.28 \$
USD INC.	2021-08-31	407233	3 362.15 \$
VILLE DE ST-RAYMOND	2021-08-31	407234	21 941.37 \$
VOLTEC	2021-08-31	407235	6 194.74 \$
ACTION COMPÉTENCE	2021-08-31	407236	3 449.25 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2021-08-31	407238	513.95 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2021-08-31	407239	60.32 \$
DURAND MARQUAGE ET ASSOCIÉS.INC.	2021-08-31	407241	2 338.25 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2021-08-31	407242	26.72 \$
LAM-É ST-PIERRE	2021-08-31	407243	107.64 \$
MARIER CAROLINE	2021-08-31	407244	133.36 \$
SERVICES MATREC INC.	2021-08-31	407245	341.88 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2021-08-31	407246	1 374.67 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2021-08-31	407247	170.83 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2021-08-31	407248	294.85 \$
BRETON SABRINA	2021-08-31	407249	4 593.83 \$
CARON MARTIN	2021-08-31	407250	675.28 \$
LAMONTAGNE DENIS	2021-08-31	407251	646.00 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ARSENAULT CHARLES-OLIVIER, PLANTE	2021-08-31	407252	526.58 \$
MAISON LAPRISE INC.	2021-08-31	407253	989.65 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2021-08-31	407254	660.20 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2021-08-31	407255	28.93 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2021-08-31	407256	1 787.51 \$
A.Q.L.M.	2021-08-31	407257	402.41 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2021-08-31	407258	22.73 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2021-08-31	407259	13 278.46 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2021-08-31	407260	4 779.43 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2021-08-31	407261	56.72 \$
CLOUTIER MARILOU	2021-08-31	407262	120.00 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	2021-08-31	407263	1 139.69 \$
CONSTRUCTION SRB	2021-08-31	407264	474.23 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2021-08-31	407265	220.83 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	2021-08-31	407266	3 488.50 \$
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	2021-08-31	407267	336 458.67 \$
FLIPTOP	2021-08-31	407268	689.99 \$
GONZALEZ LESTER TRUJILLO	2021-08-31	407269	8 991.05 \$
GRAPHICA IMPRESSION LTEE	2021-08-31	407270	18.40 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2021-08-31	407271	156.23 \$
GROUPE CONSEIL NOVO SST	2021-08-31	407272	10.26 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2021-08-31	407273	7 344.31 \$
HYDRO METEO	2021-08-31	407274	344.93 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2021-08-31	407275	1 918.93 \$
LABRECQUE RICHARD	2021-08-31	407276	99.46 \$
LATULIPPE (30300)	2021-08-31	407277	287.44 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2021-08-31	407278	136.50 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2021-08-31	407279	447.41 \$
LOGIC-CONTROLE INC.	2021-08-31	407280	9 014.04 \$
MINISTÈRE DU TRAVAIL, EMPLOI &	2021-08-31	407281	51.37 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2021-08-31	407282	3 239.37 \$
OBJECTIF FORME	2021-08-31	407283	385.00 \$
PARE OUELLET BIGAOUETTE & ASS.	2021-08-31	407284	40.15 \$
PG SOLUTIONS INC.	2021-08-31	407285	5 530.30 \$
PROTECH INC	2021-08-31	407286	747.34 \$
RANDSTAD CANADA	2021-08-31	407287	4 656.48 \$
SANI ORLEANS	2021-08-31	407288	827.82 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2021-08-31	407289	5.73 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2021-08-31	407290	84.44 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2021-08-31	407291	77.53 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2021-08-31	407292	458.25 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2021-08-31	407293	662.95 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2021-08-31	407294	700.20 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2021-08-31	407295	49.68 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2021-08-31	407296	204.21 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2021-08-31	407297	1 421.09 \$
PITNEY BOWES	2021-06-30	4949	2 299.50 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2021-07-05	4950	40 184.02 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2021-07-05	4951	38 630.70 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2021-07-06	4952	2 870.35 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2021-07-06	4953	2 870.35 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-07-06	4954	76 683.13 \$

Initiales du maire

5903

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-07-06	4955	30 739.47 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2021-07-06	4956	4 831.95 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2021-06-02	4957	1 505.00 \$
BELL CANADA	2021-07-09	4958	424.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-09	4959	1 228.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-09	4960	86.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-09	4961	31.55 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-09	4962	27.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-09	4963	270.55 \$
C.C.A.P.	2021-07-16	4964	1 410.74 \$
C.C.A.P.	2021-07-16	4965	172.46 \$
C.C.A.P.	2021-07-16	4966	440.01 \$
C.C.A.P.	2021-07-16	4967	100.16 \$
C.C.A.P.	2021-07-16	4968	121.76 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4969	463.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4970	463.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4971	461.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4972	461.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4973	458.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4974	463.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4975	458.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4976	463.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-21	4977	463.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4978	2 353.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4979	730.42 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4980	175.53 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4981	2 173.77 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4982	1 717.09 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4983	1 341.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4984	2 923.64 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4985	21.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4986	28.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4987	28.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4988	28.12 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4989	28.12 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4990	28.07 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4991	28.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4992	28.07 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4993	28.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4994	28.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4995	1 799.69 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4996	497.40 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2021-07-23	4997	410.00 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2021-07-23	4998	43.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-07-23	4999	132.75 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-07-23	5000	6 240.60 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-07-23	5001	54 192.98 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-07-23	5002	5 874.40 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-07-29	5003	6 544.80 \$
BELL CANADA	2021-07-29	5004	424.62 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-07-31	5005	37 829.25 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-07-31	5006	15 163.22 \$

Initiales du maire

5904

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-08-02	5007	38 733.25 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-08-02	5008	15 706.46 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2021-08-02	5009	39 160.32 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2021-08-03	5010	2 870.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-06	5011	1 099.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-06	5012	2 057.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-06	5013	1 661.69 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-06	5014	2 297.39 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-06	5015	1 754.96 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2021-08-06	5018	1 521.71 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2021-08-06	5019	9.33 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-08-15	5020	36 467.29 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-08-15	5021	14 448.21 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2021-08-18	5022	1 502.08 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2021-08-18	5023	1 502.54 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2021-08-18	5024	36 936.40 \$
	GRAND TOTAL:		1 833 675.84 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Juillet 2021

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUILLET 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105362	2021-07-01	PETR10	3165.52	Turmel Patrick		ESSENCE 2021	02 32300 631
ADM-105374	2021-07-01	BELL20	1434.34	Turmel Patrick		CELLULAIRE 2021	02 19300 339
ADM-105487	2021-06-30	PITN67	2299.50	Turmel Patrick		recharge timbreuse	02 19000 321
ADM-105488	2021-07-05	DECA05	114.98	Turmel Patrick		Clavier sans fil pour salle de conférence	02 19000 670
ADM-105489	2021-07-06	SPEC05	183.65	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105490	2021-07-08	STUD15	258.69	House Hélène		GRAPHISME - Affiches pour olympiens	02 70100 340
ADM-105491	2021-07-08	IMPR70	441.50	House Hélène		IMPRESSION - Affiches pour olympiens	02 70100 340
ADM-105492	2021-06-07	RAND10	17246.25	Turmel Patrick	141-2021	Embauche temporaire (Caroline Marier) réso 141-2021	02 13000 414
ADM-105493	2021-06-17	SEAO05	17.72	Turmel Patrick		Appel d'offre pour chemin du Mélèze et de la brunante	23 04957 721
ADM-105494	2021-07-14	SPEC05	170.83	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105495	2021-07-15	CCAP05	221.91	Turmel Patrick		internet caméra rivières site #8 - mai à aout 21	02 23000 339
ADM-105496	2021-07-01	ITCL70	117.25	Turmel Patrick		Microsoft 365, hausse usagers de 10 a 12 du 21 juin au 8 nov 2021	02 70160 335
ADM-105497	2021-07-22	GRAP05	34.49	Lamontagne, Barbara		PHOTOCOPIE PLAN (9pages)-demande 2021-00822	02 19000 670
ADM-105498	2021-07-22	SPEC05	259.02	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105499	2021-07-23	FIDU10	5748.75	Labrecque Richard	150-2021	ACTES & TRANSACTIONS ACQUISITION CHAPELLE ST-DUNSTAN	23 08524 722
ADM-105500	2021-07-23	VRSB70	11497.50	Labrecque Richard	150-2021	ARPENTAGE CADASTRE SERVITUDES & PIQUETAGE CHAPELLE ST-DUSTAN	23 08524 722
REC-707737	2021-06-28	SEBA60	689.85	Turmel Patrick		Électricité barrière SDM	02 70160 522
REC-707738	2021-06-28	CANA05	344.93	Turmel Patrick		Bois pour structure à bateaux-Lac Morin	02 70150 522
REC-707739	2021-06-29	SOLU30	948.54	Turmel Patrick		Chaises pour cuisine mairie X 11	02 13000 522
REC-707740	2021-06-29	PAVA70	1724.63	Turmel Patrick		Préparation et matériaux barrière SDM	02 70160 522
REC-707741	2021-06-29	PAVA70	3991.93	Turmel Patrick		Pavage pour barrière SDM	02 70160 522
REC-707742	2021-06-30	CANA05	114.98	Turmel Patrick		Bois, peinture pour quai et duck tape C.N.	02 70144 640
REC-707743	2021-06-30	MARC50	55.10	Turmel Patrick		Réparation pneu camion Ram	02 70123 525
REC-707744	2021-07-05	UNIM05	157.46	Turmel Patrick		Réparation et programmation station de lavage C.N.	02 70144 522
REC-707745	2021-07-05	CANA05	379.42	Turmel Patrick		Bois et quincaillerie parc du lac Morin	02 70150 522
REC-707746	2021-07-06	MALC70	195.46	Turmel Patrick		Sifflet nautique (x 10) C.N. et 4 rames	02 70144 649
REC-707747	2021-07-06	FLIP50	1103.76	Turmel Patrick		Cours pour le cirque été 2021	02 70105 447
REC-707748	2021-07-07	CONS40	4828.95	Turmel Patrick		Réparation érosion SDM	02 70160 522
REC-707749	2021-07-09	EXPE30	574.88	Turmel Patrick		Location chipper parc du Brûlé	02 70150 522
REC-707750	2021-07-09	PURO05	57.49	Turmel Patrick		Envoi paiement Hébertisme par la poste	02 70150 522
REC-707751	2021-07-09	DETE50	827.82	Turmel Patrick		Contrat entretien détecteur CO2 caserne	02 22000 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-707752	2021-07-19	DIST35	505.89	Turmel Patrick		Support à vélo - C.N.	02 70144 640
REC-707753	2021-07-19	PROD40	527.74	Turmel Patrick		Produits ménagers	02 70123 635
REC-707754	2021-07-19	DEFI70	977.29	Turmel Patrick		Roulotte Défi-Évasion Journées de la culture	02 70206 447
REC-707755	2021-07-19	DISQ73	1379.70	Turmel Patrick		Spectacle de musique Journées de la culture	02 70150 419
REC-707756	2021-07-20	MUSE70	1724.63	Turmel Patrick		Atelier Journées de la culture	02 70206 447
REC-707757	2021-07-20	BOTR05	252.89	Turmel Patrick		Plaque permanente piste hébertisme	02 70150 522
REC-707758	2021-07-21	VISADH	206.96	Turmel Patrick		Vire-vents (x 16) répulsif à bernaches - quais C.N.	02 70144 640
REC-707759	2021-07-21	MALC70	25.29	Turmel Patrick		Activités/décorations - Semaine prévention de la noyade	02 70150 419
REC-707760	2021-07-22	BRID70	625.00	Turmel Patrick		Ateliers de marionnettes Journées de la culture	02 70206 447
REC-707761	2021-07-22	WOLS05	201.21	Turmel Patrick		Clôture anti érosion	02 70144 640
REC-707762	2021-07-26	CANA05	172.46	Turmel Patrick		Bois et quincailleries C.N.	02 70144 640
REC-707763	2021-07-28	PROD40	258.69	Turmel Patrick		Produits ménagers	02 70123 635
REC-707764	2021-07-28	ATLA05	23.00	Turmel Patrick		Bouchon d'arrêt - station de lavage C.N.	02 70144 640
REC-707765	2021-07-28	VOLT50	984.88	Turmel Patrick		Éclairage tennis et soccer	02 70150 522
SEC-202856	2021-07-06	CANA05	2.97	Richard Éric		Ampoules Halogènes G4 20w	02 22000 522
SEC-202857	2021-07-06	LABO80	176.81	Richard Éric		Savon à véhicule (20L) et nettoyeur à roue et jante (4x 1L)	02 22000 640
SEC-202858	2021-07-06	CAUC05	883.01	Richard Éric		Module de base pour survi-mobile 7\$ X 30 nombre de pompier relié 01-07-2021 au 30-09-2021	02 22000 331
SEC-202859	2021-07-06	CAUC05	689.85	Richard Éric		Entretien et licence logiciel 3X25\$ postes véhiculaires du 01-07-2021 au 30-09-2021	02 22000 331
SEC-202860	2021-07-07	LANG80	16160.67	Richard Éric	161-2021	Paiement 5 factures petites créances RÉSO: 161-2021 (671017, 669923, 669924, 654960,654961)	02 22000 421
SEC-202861	2021-07-07	ALIM05	112.11	Richard Éric		Frais repas pour service d'urgence inondation le 21 juin 2021	02 22000 610
SEC-202862	2021-07-07	MUNI05	1731.98	Richard Éric		Entraide 1079, boul. du Lac le 11 juin 2021	02 22000 442
SEC-202863	2021-07-12	MECA05	206.19	Richard Éric		Scan suite a un check engine # 251	02 22306 525
SEC-202864	2021-07-20	CANA05	6.66	Richard Éric		Corde Camo tressée	02 22000 640
SEC-202865	2021-07-26	SPME70	150.28	Richard Éric		Matériel médical	02 22000 640
URB-600459	2021-06-29	SERV05	402.41	Gendron Yves		Vérification cours d'eau présence de castors	02 46000 421
URB-600460	2021-07-05	GROU02	344.93	Gendron Yves		Analyse d'une coupe commerciale et la validation de conformité au terrain	02 61000 419
URB-600461	2021-07-05	GROU02	862.31	Gendron Yves		Analyse d'une prescription de reboisement et de la réalisation au terrain	02 61000 419
URB-600462	2021-07-13	ACTI15	11497.50	Gendron Yves	177-2021	Recrutement inspecteur en bâtiment	02 61000 419
URB-600463	2021-07-14	GLS10	12.45	Gendron Yves		ENVOI DICOM - COUR MUNICIPALE ST-RAYMOND QUE824	02 19000 321
URB-600464	2021-07-21	GLS10	24.90	Gendron Yves		ENVOI DICOM - COUR MUNICIPALE ST-RAYMOND QUE663	02 19000 321
VOI-316788	2021-07-27	PREM05	1669.72	Marier Josée		RÉPARATION ROTAFIX - BRUME (facture 725516)	02 41410 522
VOI-	2021-07-08	HYDR30	2874.38	Giroux	148-2021	TABLEAU DE BORD	02 23000 339

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
316871				Nancy		PERSONNALISÉ S.O.S HYDRO ET SYSTÈME D'ALERTE COURRIEL	
VOI-316887	2021-07-27	SEBA60	597.87	Marier Josée		VÉRIFICATION AÉRATEUR – BRUME (BT R210608-0615 & 0617)	02 41410 522
VOI-316891	2021-07-27	ALLE05	5587.79	Marier Josée	urgence	ACHAT 3 AÉRATEURS (FACTURES 37358 & 37301)	02 41410 522
VOI-316905	2021-07-06	ENTR56	1149.75	Baillargeon Maxim		BALAYAGE DE RUE - DELUGE	02 32401 521
VOI-316906	2021-07-06	ENTR45	5173.88	Giroux Nancy		NIVELAGE CHEMINS GRAVIER	02 32401 521
VOI-316907	2021-07-06	ENTR23	4599.00	Baillargeon Maxim	106-2021	SABLE POUR ROND VIRÉE - 0-3/4 RAMPE	23 04958 721
VOI-316908	2021-07-06	CHEM05	2299.50	Giroux Nancy		SONDE PH +	02 41200 522
VOI-316909	2021-07-06	REAL05	1149.75	Giroux Nancy		TETE ENTREE EAU + CACHE-ENTREE	02 41300 521
VOI-316910	2021-07-06	LUBR05	86.23	Giroux Nancy		SAVON AUTO	02 32001 526
VOI-316911	2021-07-06	CANA05	143.72	Giroux Nancy		ANTI-MOUSSE	02 32200 640
VOI-316912	2021-07-06	OPTI05	172.46	Giroux Nancy		1 CAISSE PAPIER BRUN	02 32200 640
VOI-316913	2021-07-07	GROU96	73331.06	Carréno Gustavo	178-2021	PLAN ET DEVIS TECHNIQUES - RÉFECTION DU CHEMIN DES	23 04959 721
VOI-316914	2021-07-09	AIME40	2181.66	Fontaine Sharon		DISPOSITION ENCOMBRANT DE L'EPERON	02 45323 446
VOI-316915	2021-07-08	ARPO30	40241.25	Carréno Gustavo	179-2021	SURVEILLANCE - CONSTRUCTIO N ECOCENTRE	23 07120 721
VOI-316916	2021-07-09	ROCH30	810140.87	Marier Josée	181-2021	Correction des chemins des Mélèzes et de la Brunante	23 04957 721
VOI-316917	2021-07-06	CARR30	344.93	Baillargeon Maxim		4 À 8 POUR RÉPARATION SENTIER DU MOULIN	02 70160 522
VOI-316918	2021-07-06	SCEL32	1149.75	Baillargeon Maxim		NETTOYAGE RUES BALAIS	02 32401 521
VOI-316919	2021-07-06	MECA05	574.88	Baillargeon Maxim		RÉPARATION CAMION 10 ROUES	02 32304 525
VOI-316920	2021-07-06	AUTO30	459.90	Giroux Nancy		APPE DE SERVICE - ORDINATEUR AQUEDUC	02 41300 521
VOI-316921	2021-07-06	CONS40	4599.00	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION PELLE MECANIQUE - CH RAMPE (ROND VIRÉE)	23 04958 721
VOI-316922	2021-07-06	CONS40	8048.25	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION CAMION - CH RAMPE (ROND VIRÉE)	23 04958 721
VOI-316923	2021-07-06	DESH05	172.46	Baillargeon Maxim		CHANGER PNEUS ET HUILE F-250	02 47001 525
VOI-316924	2021-07-06	ENTR45	919.80	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION NIVELEUSE POUR CH RAMPE (ROND DE VIRÉE)	23 04958 721
VOI-316925	2021-07-06	CONS40	1149.75	Baillargeon Maxim		LOCATION CAMION POUR SORTIR MATERIAUX D'EXCAVATION	02 32401 521
VOI-316926	2021-07-06	BOUL30	2069.55	Giroux Nancy	107-2021	PIQUETAGE - 185 CH TDL	23 05619 721
VOI-316927	2021-07-06	ENTR23	344.93	Gagnon Pierre		4-8 POUR EPERON	02 32401 521
VOI-316928	2021-07-06	SERV30	459.90	Giroux Nancy		DISPOSITION BRANCHES	02 32401 521
VOI-316929	2021-07-07	GROU96	40241.25	Carréno Gustavo	181-2021	SURVEILLANCE - CH MÉLÈZES & BRUNANTE	23 04957 721
VOI-316930	2021-07-08		2299.50	Giroux Nancy	107-2021	ARPENTAGE SERVITUDE - STATION #4 & STATION #1	23 05619 721
VOI-316931	2021-07-08	USD005	1179.56	Fontaine Sharon		BACS BLEUS (QTE 9)	02 45211 649
VOI-316932	2021-07-08	MESS30	153.66	Carréno Gustavo		FRAIS UTILISATION - FERROLINE/ACETYLE	02 32200 516

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						NE/OXYGENE	
VOI-316933	2021-07-09	EXCA32	1408443.32	Marier Josée	179-2021	Construction de l'Écocentre intermunicipal	23 07120 721
VOI-316934	2021-07-12	MOIS05	517.39	Gagné François		REPRATION PORTE DE GARAGE - EPERON	02 32000 522
VOI-316935	2021-07-12	CONS14	68.99	Carréno Gustavo		COUPE BORDURE COMMANDE #06 - 49 DE LA PROMENADE	02 32405 521
VOI-316936	2021-07-12	CCAP05	172.46	Baillargeon Maxim	182-2021	NOUVEAU MODEM - CAMERA 9 CH DE LA RIVIÈRE	02 23000 339
VOI-316937	2021-07-12	HYDR10	4156.64	Carréno Gustavo	182-2021	BRANCHEMENT PROJET CAMERA SURVEILLANCE DES RIVIÈRES	02 34001 521
VOI-316938	2021-07-12	VILL10	5874.40	Carréno Gustavo	270-2018	DISPOSITION DES BOUES - MAI 2021	02 47400 453
VOI-316939	2021-07-13	TORO10	191.63	Carréno Gustavo		CONTRAT MAINTENANCE - JUILLET 2021	02 32306 525
VOI-316940	2021-07-15	ULTR05	4630.57	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3 / CONNAIS# 500717 / QTE 3,979.7	02 32300 631
VOI-316941	2021-07-12	SOLU15	34.49	Giroux Nancy		ECROUS M24 (2X)	02 32325 525
VOI-316942	2021-07-12	ALT130	517.39	Giroux Nancy		COUPE ARBRE - 6 CH DU CANTON	02 32401 521
VOI-316943	2021-07-12	SPAC05	1149.75	Giroux Nancy		15 BARRES UN "U" + NOM DE RUE	02 35501 649
VOI-316944	2021-07-12	CANA05	1034.78	Giroux Nancy		POTEAUX DE RUE - 6X6 (QTE 15)	02 35501 649
VOI-316945	2021-07-12	MOIS05	287.44	Giroux Nancy		APPEL DE SERVICE SO EPERON	02 32000 522
VOI-316946	2021-07-12	ALT130	862.31	Giroux Nancy		COUPE D'ARBRES	02 32401 521
VOI-316947	2021-07-19	ELEC35	14452.36	Marier Josée		REMPLACEMENT PANNEAU LUMINEUX - TRAVERSE DE LAVAL	54 13901 000
VOI-316948	2021-07-12	ENTR23	1379.70	Gagnon Pierre		REEMPLIR VRAC - EPERON	02 32401 521
VOI-316949	2021-07-15	SERV30	344.93	Gagnon Pierre		SORTIR BRANCHES	02 32401 521
VOI-316950	2021-07-15	CARR30	919.80	Gagnon Pierre		0-3/4 VRAC - RESERVE	02 32401 521
VOI-316951	2021-07-15	SEBA60	172.46	Gagné François		PERTE DE PHASE - STATION 4	02 41500 521
VOI-316952	2021-07-15	CANA05	166.71	O'Brien Shawn		PEINTURE, PINCEAU, ROULEAUX POUR BORNES-FONTAINES	02 22000 521
VOI-316953	2021-07-15	LAUR10	2050.14	Fontaine Sharon		COLLECTE RDD - MAI 2021	02 45315 446
VOI-316954	2021-07-15	CONS40	689.85	Gagné François		LOCATION CAMION - BRIS AQUEDUC / CH DES MÊLÈZES 13 JUILLET	02 41300 521
VOI-316955	2021-07-19	CANS10	166.71	Beaulieu François-O.		BATTERIE SP60 POUR LE GPS	02 32200 640
VOI-316956	2021-07-19	SPAC05	7335.41	Carréno Gustavo	135-2021	ENSEIGNE - PARC DE L'EPERON	23 04014 723
VOI-316957	2021-07-20	ALIM05	17.25	Gagné François		EAU JAVEL - RESEAU D'EGOUT	02 41500 521
VOI-316958	2021-07-22	GLS10	9.20	Marier Josée		LIVRAISON - CHEMACTION (VOI-316908)	02 19000 321
VOI-316959	2021-07-26	JAVE10	676.05	Gagné François		CHLORE LIQUIDE - 800LITRES (1010 BOUL LAC & PDR)	02 41200 635
VOI-316960	2021-07-27	CONS14	368.66	Marier Josée		COMMANDE 07 - COUPE BORDURE - 64 CH DU MOULIN	02 32405 521
VOI-316961	2021-07-28	ELEC65	4016.08	Beaulieu François-O.	183-2021	COMPTEUR CLASSIFICATEUR NC300 - QTÉ 2	23 04962 725
VOI-316962	2021-07-28	CIMA05	2397.23	Carréno Gustavo	233-2020	PLANS & DEVIS AQUEDUC/ECLAIRAGE - PHASE 2 / FACTURE FINALE	23 04948 721
VOI-316963	2021-07-29	TRAF10	35009.89	Beaulieu François-O.	183-2021	AFFICHEUR DE VITESSE & REMORQUE (STEELE)	23 04962 725

Initiales du maire

5909

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						MOBILE) QTÉ 2	
VOI-316965	2021-07-20	CANA05	34.49	Gagné François		BROSSE POUR BF	02 32200 640
VOI-316966	2021-07-28	MECA05	91.98	Gagnon Pierre		REDRESSIR BRAS DE LA TOILE	02 32304 525
VOI-316968	2021-07-28	CANA05	57.49	Gagné François	187-2020	HOSE À JARDIN POUR LA STATION DE TRAITEMENT SDM	23 08418 721
VOI-316969	2021-07-28	LAME37	86.23	Baillargeon Maxim		PROTECTION POUR OREILLES - PATRICK & DIMITRI	02 32200 650
VOI-316970	2021-07-28	ASPH50	689.85	Gagnon Pierre		ASPHALTE / REPARATION CHEMIN	02 32401 521